

Programme minceur **COMME J'AIME** : Même les mentions mincissent

Matraquage publicitaire sur les chaînes de télévision, (*ce qui permet d'afficher le logo « vu à la TV »*) et encarts dans les magazines de programmes télévisés : **COMME J'AIME** a mis les moyens pour promouvoir son programme minceur (*ou programme « prêt à mincir »*). Il comprend la livraison de plats préparés et l'accompagnement d'un coach minceur.

La première page des encarts publicitaires est un modèle de marketing :

- ⇒ interpeller le consommateur : « Et vous, combien de kilos voulez-vous perdre ? » sachant que l'exemple donné est une perte de 15 kilos ;
- ⇒ annoncer une offre promotionnelle : « Testez une semaine sans payer » ;
- ⇒ promettre un cadeau gratuit : une ceinture amincissante vibrante.

Malheureusement, certaines conditions restrictives ont, elles-aussi, bénéficié d'un programme minceur. Elles sont aussi discrètes que peu lisibles (*corps de police le plus petit dans la brochure*).

Ainsi, le test d'une semaine sans payer implique l'achat d'un programme de 4 semaines dont le prix n'est même pas mentionné. « *Si vous n'êtes pas satisfait de votre première semaine, retournez nous les 3 semaines restantes ainsi que la ceinture (port à votre charge) et vous ne serez pas débité.* » La solution la plus simple aurait été d'offrir une semaine de programme minceur et de proposer, ensuite, le contrat d'abonnement.

Une sélection de témoignages fait apparaître 16 estimations de poids perdu : le panel va de 6 kg à 40 kg. Mais les mentions microscopiques précisent que la perte moyenne est de 5 kilos sur un mois et de 11 kilos sur trois mois, sur la base d'une étude réalisée en 2014 et portant sur 297 clients. L'exploitation des résultats est donc partielle puisque les composantes de la moyenne, (*à savoir les résultats inférieurs à 5 kilos*) ne sont même pas mentionnées.

COMME J'AIME est une société prospère : plus de 34 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015, avec un bénéfice de 9 millions d'euros.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**